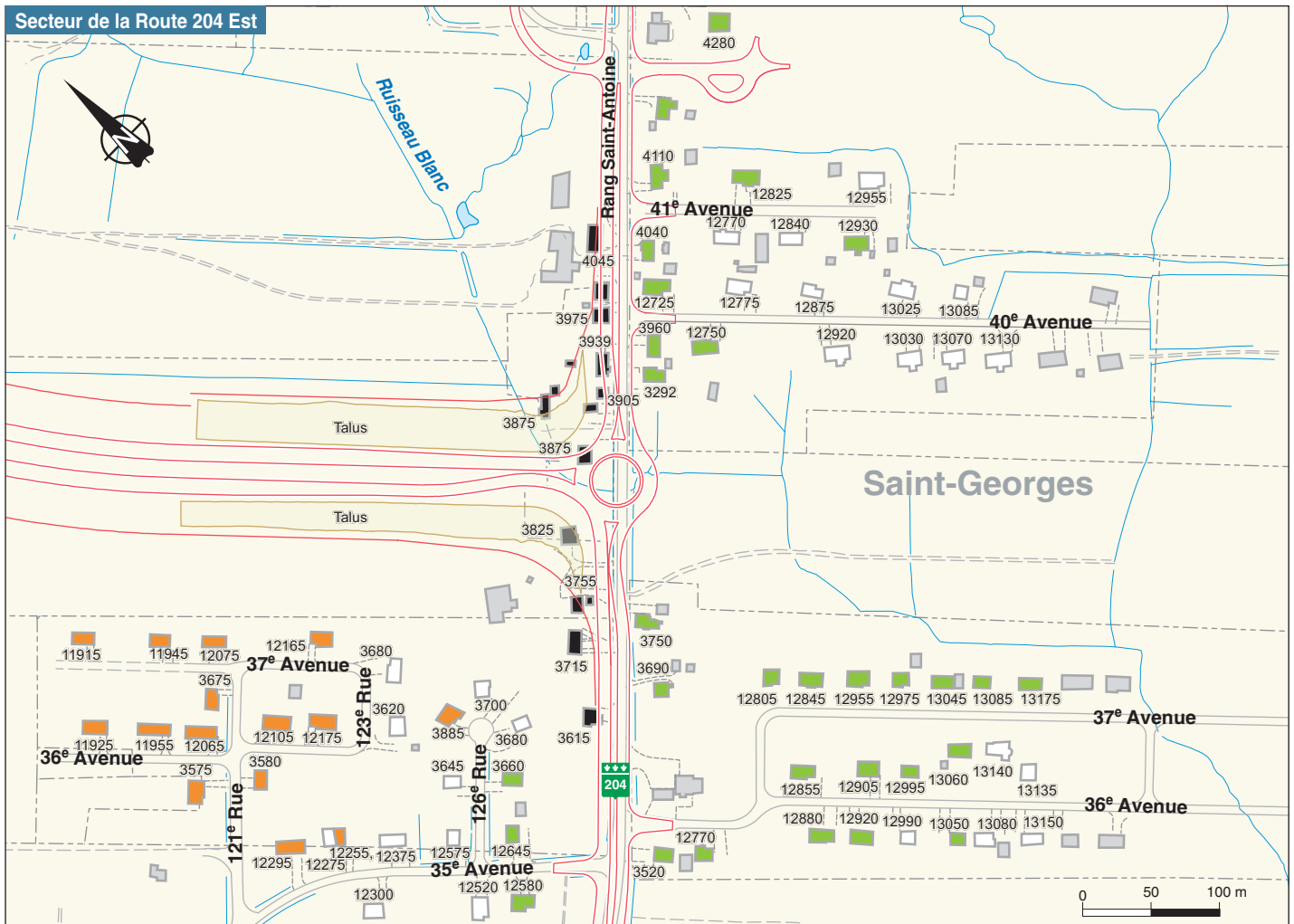
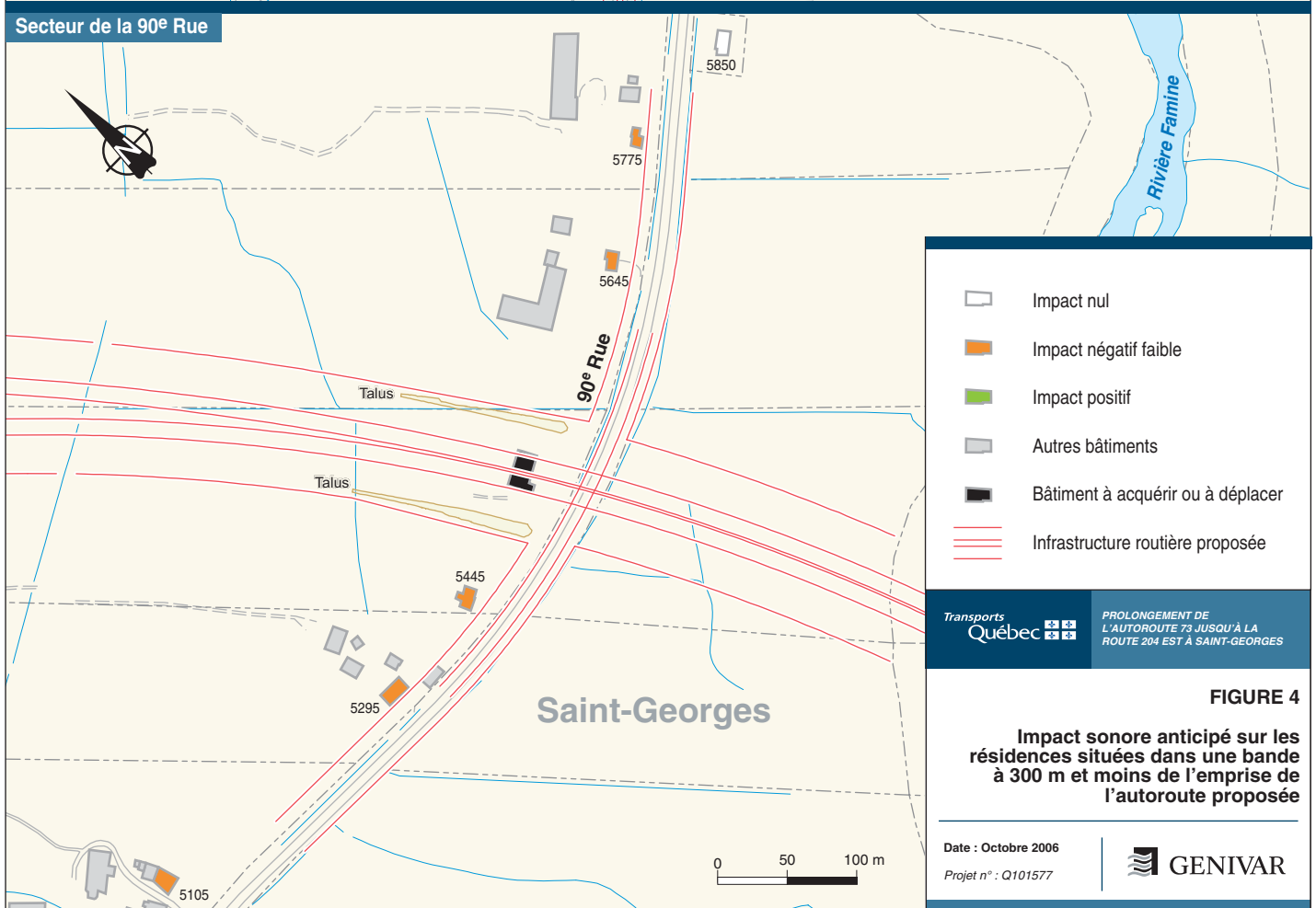


Secteur de la Route 204 Est



Secteur de la 90^e Rue



	Impact nul
	Impact négatif faible
	Impact positif
	Autres bâtiments
	Bâtiment à acquérir ou à déplacer
	Infrastructure routière proposée

TRANSPORTS QUÉBEC
 PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 73 JUSQU'À LA ROUTE 204 EST À SAINT-GEORGES

FIGURE 4
Impact sonore anticipé sur les résidences situées dans une bande à 300 m et moins de l'autoroute proposée